

Exploration conceptuelle de la notion d'enjeu et de quelques termes apparentés

**Projet de recherche ATISÉE
(Analyse territoriale des impacts sociaux au sein de l'évaluation environnementale)**

Geneviève Brisson (dir.)

UQAR

2019

Auteurs :

Geneviève Brisson, LI. B. Ph. D., Université du Québec à Rimouski

Valérie Jean, M. Dév. Régional, Université du Québec à Rimouski

Ce document a été réalisé dans le cadre du projet de recherche ATISÉE (Analyse territoriale des impacts sociaux au sein de l'évaluation environnementale) dirigé par Geneviève Brisson, professeure-chercheure à l'Université du Québec à Rimouski. Ce projet a bénéficié d'une subvention du CRSH (Conseil de recherche en sciences humaines du Canada).

Pour citer ce document :

Brisson, G. (dir.) (2019). *Exploration conceptuelle de la notion d'enjeu et de quelques termes apparentés : projet de recherche ATISÉE (analyse territoriale des impacts sociaux au sein de l'évaluation environnementale)*, Rimouski, Québec : Université du Québec à Rimouski, disponible sur le site EE@uqar.ca.

1. Mise en contexte

Le processus d'évaluation environnementale a fondé jusqu'ici son analyse sur celle des impacts appréhendés, positifs ou négatifs liés à l'arrivée d'un projet sur un territoire. Les modifications apportées à la Loi au Québec (LQE) ainsi que l'intégration plus affirmée des aspects sociaux lors de l'analyse invitent à considérer avec plus d'attention la notion d'enjeu. Or, quel est le lien entre la notion d'enjeu et celle d'impact? Comment comprendre la façon dont s'intéresser aux enjeux transforme le processus d'analyse environnementale d'un projet?

Afin de répondre à ces questions et de comprendre la portée potentielle de la notion d'enjeu dans le processus d'analyse environnementale, nous proposons d'explorer plus attentivement les différentes définitions de ce concept. L'idée ici est de dégager les principales tendances conceptuelles liées au terme d'enjeu afin de le rendre plus lisible pour les différents acteurs impliqués dans le processus d'évaluation environnementale.

2. Méthode

Les lectures préliminaires ont fait ressortir des termes apparentés qui accompagnent et parfois remplacent l'utilisation de la notion d'enjeu. Ce sont des termes qui occupent le même champ conceptuel ou qui ont tendance à être confondus. Il nous a semblé pertinent d'être attentif à ces termes afin d'établir un meilleur portrait de la notion d'enjeu. Ainsi, en plus du terme d'enjeu, les termes retenus ont été :

- Problème public ou social
- Préoccupation

À partir de ces termes, une recherche bibliographique exploratoire a été menée afin de dégager quelques définitions et les différents contextes d'utilisation de chacun de ces concepts en nous attardant aux recoupements de sens ou au contraire aux différences qui existent par rapport à la notion d'enjeu. L'idée était davantage ici d'explorer la notion d'enjeu afin de saisir ce qu'elle signifie dans le cadre d'une meilleure prise en compte des aspects sociaux lors du processus d'évaluation environnementale.

3. Résultats

Nous présentons quelques définitions des termes explorés soit l'enjeu et les deux concepts qui sont apparentés. Nous verrons que le concept d'enjeu et celui de préoccupation sont souvent utilisés dans le même sens notamment dans le contexte des évaluations environnementales. Par contre, il y a un certain flou entourant les concepts de problème public et de problème social qui parfois sont presque synonymes d'enjeu et pour d'autres auteurs correspondent à une étape de la construction d'un enjeu.

3.1 Problème, préoccupation, enjeu: des concepts apparentés

La notion d'enjeu est rarement définie de manière explicite. Néanmoins, un certain nombre d'auteurs issus de champs de recherche variés ont posé quelques balises conceptuelles qu'il convient de regarder. Dans le corpus théorique, un enjeu est toujours issu d'un processus de problématisation¹ d'une situation, il s'apparente au problème public ou problème social qu'il recoupe en partie (Neveu, 1999; Mayer et Laforest, 1990; Rezsóhazy, 1980, *dans* Mayer et Laforest, 1990).

3.2 Le problème public (ou social):

Le terme de problème public (parfois nommé problème social) est souvent très proche de la notion d'enjeu. Bien que peu intégré au vocabulaire des sciences sociales dans les écrits francophones, il est au contraire très présent dans le corpus théorique anglo-saxon où se mêlent divers champs de recherche soit la sociologie, la science politique et les « media studies ».

La notion de « problème public » semble à la fois évidente et en même temps force est de constater qu'elle n'est pas simple à définir. Car un problème public n'est pas un fait objectif (Neveu, 2015). Pour les tenants d'une approche constructiviste, le problème public est une construction collective liée aux « perceptions, aux représentations, aux intérêts et aux valeurs des acteurs concernés à titre individuel et/ou collectif » (Knoepfel *et coll.* 2001, *cité dans* Brisson et Gagné, 2008 : 19). Il est issu d'un processus de problématisation par lequel des acteurs perçoivent une situation et, en fonction de leurs systèmes de valeurs, de leurs connaissances, du contexte, la juge anormale ou problématique. Un problème public est alors ce qui est considéré et **perçu comme problématique**.

¹ La problématisation correspond à un processus par lequel « un fait social devient objet de préoccupation et de débat », qu'il est reconnu comme problème (Neveu, 2015 :7).

Un fait objectif ne signifie donc pas nécessairement qu'il soit qualifié de problème public. Ainsi, aucune question, aucun sujet, aucune condition objective n'est un problème public *à priori* (Neveu, 2015). Il faut qu'il soit reconnu comme problématique pour que le fait objectif reçoive l'attention publique qui l'érige en problème. De fait, une même réalité, une même situation peuvent être perçues comme non problématiques à une époque et comme problématiques à une autre.

Par exemple, la politique environnementale montre que la « pollution n'a commencé à être considérée comme un problème public qu'à partir des années 70, alors qu'elle existait depuis l'apparition des grandes industries » (Sheppard, 2010 : 531).

L'exemple cité illustre un décalage entre l'apparition du fait, ici la pollution industrielle, et sa qualification en problème public qui est liée en grande partie aux connaissances scientifiques en matière d'environnement et à la sensibilité du public aux questions environnementales.

Pour certains auteurs cependant la notion de problème rejoint davantage celle de l'enjeu lorsqu'elle englobe une mobilisation en vue d'une action. Selon Neveu (1999), un « problème public » (ou social problem) est la transformation d'un fait social quelconque en enjeu de débat public et/ou d'intervention étatique. Ainsi, un problème public apparaît lorsqu'un fait social devient objet de préoccupation et de débat, et qu'il se traduit éventuellement en action publique. Il y a un problème lorsque des personnes perçoivent une situation, jugent la situation intolérable et considèrent la nécessité d'une action collective (Mayer et Laforest, 1990 *faisant référence notamment* à Laskin, 1965 : Beaudoin, 1987).

3.3 Les préoccupations :

Le terme de préoccupation est instinctivement implicite à celui de problème. En effet, dans le processus de problématisation, une préoccupation est une inquiétude relative à un fait, une situation ou une question reconnus comme problématiques. La préoccupation participe à la délimitation du problème. Néanmoins, la préoccupation n'implique pas forcément le désir d'action pour changer une situation.

Pour certains auteurs cependant, lorsque la préoccupation mène à la mobilisation elle devient synonyme d'un enjeu. Dans le contexte des analyses environnementales, l'enjeu serait alors une « préoccupation environnementale qui peut soulever une controverse » (André *et coll.* 1994). Ainsi, dans la mesure où une

préoccupation mène potentiellement à la mobilisation en vue d'une action, les deux termes, préoccupation et enjeu se rejoignent.

3.4 L'enjeu :

La notion d'enjeu, au contraire de celle de « problème public » est assez rarement définie de manière explicite. Tout porte à croire que pour ce concept, il y a l'idée d'un sens implicite acquis par tous. Ainsi, relativement peu d'auteurs se sont arrêtés à définir ce qu'est un enjeu malgré la prolifération de son utilisation dans tous les domaines (politiques, sciences sociales, environnement, histoire, administration, etc.). Dans ce contexte, il fut intéressant de revenir à l'étymologie du mot.

3.4.1 Retour vers l'étymologie

Quelques définitions plus encyclopédiques permettent de mettre en relief certaines caractéristiques de la notion d'enjeu qui sont intéressantes. Étymologiquement, enjeu est issu du mot *jeu*, et provient de l'idée de *mettre en jeu*. Il y a donc l'idée sous-jacente d'une relation (qui et avec qui ?) qui est déterminante puisqu'elle implique un gain ou une perte (qu'est-ce qui est en jeu ?) pour l'un ou l'autre. L'idée d'un risque lié à une perte potentielle est sous-jacente à la notion d'enjeu.

Tableau 1. Deux définitions de la notion d'enjeu au sens large

<p>En politique : « Mettre en jeu a produit enjeu : somme risquée dans une partie de jeu, devenu courant au sens figuré de ce qu'on risque (de gagner, de perdre) dans une entreprise »</p>	<p>Le Robert historique de la langue française, 1998. Sous la direction d'Alay Ray en trois tomes, Dictionnaires Le Robert, Paris.</p>
<p>« Ce que l'on peut gagner ou perdre dans un projet, une lutte, une élection ou une activité ».</p> <p>Dans l'usage, le sens du mot <i>enjeu</i> tend à s'étendre pour désigner notamment une préoccupation majeure ou un défi. Parfois employé abusivement, il pourrait être remplacé, selon le contexte, par des mots tels que <i>problème, sujet, question, thème, problématique, dossier, conséquence, objectif, préoccupation, défi</i>.</p> <p>On dira, par exemple : <i>avoir pour enjeu, être l'enjeu de, constituer un enjeu de société; représenter un enjeu politique, économique et environnemental; cerner, effacer, clarifier, définir, fixer les</i></p>	<p>Office québécois de la langue française, http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8362968</p>

3.4.2 Du problème à l'enjeu

Nous avons vu qu'un problème public n'est pas d'emblée un enjeu. Il le devient lorsque des acteurs (citoyens, groupes de pression, médias, élus...) se mobilisent en vue d'une action visant à apporter une solution au problème. C'est le va-et-vient entre l'observation d'un fait, d'une situation ou d'une question, sa qualification en problème, la mobilisation et le désir de solution qui construit l'enjeu (Rezsohazy, 1980, *dans* Mayer et Laforest, 1990).

Si l'on reprend l'exemple cité plus haut : le problème est la pollution industrielle, l'enjeu pourrait être d'assurer un environnement sain pour les citoyens.

L'enjeu est parfois confondu avec l'objectif or, il est important de bien séparer ces deux termes. Si l'on reprend l'exemple cité plus haut :

Le problème est la pollution industrielle, l'enjeu pourrait être d'assurer un environnement sain pour les citoyens et un objectif pourrait être de diminuer les émissions polluantes.

Un enjeu implique des acteurs (individus ou groupes), des valeurs et un contexte qui participent à la qualification d'une condition objective en problème et en désir de formulation d'une solution. Ainsi, un enjeu n'existe pas en soi, tout comme un problème public, il advient dans un contexte social, économique, politique, environnemental. **Il s'agit d'un construit social qui est lié à des systèmes de valeurs portés par différents acteurs qui accordent ou non de l'importance à une chose, à une condition qu'ils souhaitent protéger ou transformer et qu'ils ont peur de perdre** (Guertin, 2016; Mayer et Laforest, 1990). **C'est dans la mesure ou l'analyse d'une situation jugée problématique mène à un désir d'action que l'on peut parler d'enjeu.**

On le voit, une des constantes des définitions de l'enjeu (qui le distingue pour certains de la notion de problème) est la possible mobilisation des acteurs en vue d'une action (Rezsohazy, 1980, *dans* Mayer et Laforest, 1990). Cette action peut se traduire en controverse, c'est notamment parfois le cas lorsque les préoccupations citoyennes (sociales, environnementales, économiques) se manifestent autour de l'arrivée d'un projet d'envergure qui est vécu comme une menace.

L'enjeu comporte aussi une dimension temporelle car prospective et l'idée d'une action pouvant engendrer un gain ou une perte. Il s'agit d'améliorer, de maintenir, de protéger, de gagner quelque chose par rapport à une situation initiale et donc qui engage l'avenir (Metzger, et D'Ercole, 2008; Cot *et al.*, 2107). Ainsi, à l'instar notamment de ce que Guertin (2016) suggère, l'enjeu rejoint en partie le terme de vision, de conception, car d'une certaine manière, derrière la délimitation d'un enjeu et la mobilisation d'acteurs pour le défendre, il y a une certaine vision du monde à laquelle participent les valeurs, les référents culturels, les normes sociales, les réalités économiques, etc. S'intéresser aux enjeux relatifs à l'arrivée d'un projet sur un territoire conduit à s'intéresser aux manières dont les différents acteurs du territoire perçoivent, vivent et souhaitent vivre dans l'avenir sur ce territoire.

3.4.3 La notion de risque : indissociable de la notion d'enjeu

Dans la notion d'enjeu, il y a l'idée qu'une action pourra conduire à un gain ou une perte potentiels, il y a donc l'idée sous-jacente du risque, celui lié au fait de perdre quelque chose qui est en jeu. Dans le contexte de l'analyse environnementale, selon la manière dont la question est posée, et dont l'analyse est faite, le risque peut être celui des citoyens qui ont quelque chose à perdre en termes de qualité de vie, de cohésion sociale, de santé, d'emploi, etc., suite à l'arrivée d'un projet sur leur territoire. Les enjeux seront pour eux de tenter de maintenir, d'améliorer, de protéger des conditions qui pourraient être modifiées par ce projet. Il peut aussi être celui du promoteur et des autorités politiques à devoir remettre en question l'idée même d'un projet si les préoccupations citoyennes se traduisent en controverses (André *et coll.* 2010). Pour une même réalité, les enjeux sont potentiellement différents selon les points de vue qui sont pris en compte².

La notion de risque est donc implicite à la notion d'enjeu qui implique que quelque chose est en jeu et peut donc être perdu. En effet, le risque correspondrait à la possibilité que des actions humaines, des situations, des événements, aient des conséquences susceptibles d'affecter ce à quoi des gens accordent une valeur (Rohrmann, 2000 *dans* Kermish, 2011). Les deux termes, risque et enjeu, sont pour ainsi dire imbriqués. Tout comme l'enjeu, la manière dont un risque est perçu est indissociable de la notion de valeur (Kermish, 2011). Selon cette auteure, la notion du risque qui est souvent définie quantitativement comme la mesure d'un danger correspond souvent à la notion de risque réel. Or, parler de risque réel tend à faire référence à une mesure, une appréciation experte et scientifique du risque en opposition à une perception subjective du risque vécu par les individus menacés par ce risque. L'opposition entre risque

² Le MDDELCC définit l'enjeu de la manière suivante : « Préoccupation majeure pour le gouvernement, la communauté scientifique ou la population, y compris les communautés autochtones concernées, et dont l'analyse pourrait influencer la décision du gouvernement quant à l'autorisation ou non d'un projet » *Directive pour la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement* (2018 : 2).

réel et risque perçu tend à donner une valeur moindre au risque perçu qui semblerait moins légitime, car moins réel.

Cependant, la perception du risque qui est influencée par divers facteurs³ est concomitante à la notion d'enjeu. Une attention aux différentes perceptions du risque par les différents acteurs doit faire partie de l'analyse à partir du moment où l'on s'intéresse aux enjeux soulevés par les transformations possibles des milieux suite à l'arrivée d'un projet. C'est l'attention aux différents points de vue et aux différentes perceptions du risque qui permet de saisir ce qui est perçu et vécu par les gens comme une menace. **L'enjeu apparaît lorsque ce qui est valorisé par les gens se retrouve menacé, la perception de cette menace participe à l'émergence de l'enjeu** (Baggio, S. et Rouquette, M.-L. 2006; Metzger et D'Ercole, 2008).

3.5 L'enjeu versus l'impact : une transformation de l'analyse

Comme le soulignent André et coll. (2010), il est important d'apporter des éclaircissements sur les différences et les liens qui existent entre enjeu et impact. Selon eux, le concept d'impact relie spécifiquement les actions d'un projet aux éléments de l'environnement. Alors que le concept d'enjeu correspondrait aux préoccupations majeures face aux conséquences d'un projet (et ultimement à sa pertinence).

Ainsi, analyser les enjeux d'un projet conduit l'analyse bien au-delà de celle des impacts potentiels. C'est l'ensemble du projet qui est interrogé et non seulement les actions et conséquences qui pourraient en découler. D'une certaine manière, c'est la légitimité d'un projet dans un contexte donné, qui est analysée. Selon Côté *et coll.* (2017) effectuer une analyse par enjeu représente potentiellement une transformation profonde du processus d'analyse environnementale.

De fait, s'intéresser aux enjeux change à la fois la temporalité de la démarche d'analyse et les éléments retenus pour fin d'analyse. André *et coll.* (2010), à l'instar de Holling (1978) proposent que l'identification des enjeux puisse définir les actions et les éléments de l'environnement à considérer. Bien identifier les enjeux serait ainsi préalable à l'analyse des impacts potentiels.

³ Voir sur le sujet du risque le document de Brisson et Gagné (2008) qui fait une recension des définitions de la notion du risque et expliquent les différents facteurs qui influencent la perception du risque.

En évaluation environnementale, s'intéresser aux enjeux implique la participation des différents acteurs préoccupés par un projet. Cette participation doit inclure le moment de la réflexion en vue de la recherche de solutions alternatives. S'intéresser aux enjeux a donc des conséquences réelles sur les façons de faire lors de la procédure d'évaluation environnementale dès l'annonce d'un projet et incluant la phase de suivi post-projet (André *et al.* 2010 ; Vanclay *et coll.* 2015; Holling, 1978 mentionné dans André *et coll.* 2010).

Puisque l'identification des enjeux implique obligatoirement la participation de tous les acteurs concernés, André *et coll.* (2010) parlent d'une analyse « socio-politique ». Cette analyse serait essentielle pour répondre aux deux questions suivantes qui interrogent la légitimité du projet :

- Le projet est-il acceptable?
- Si oui à quelles conditions?

Afin de répondre à ces questions, il est crucial que des mécanismes de participation publique rigoureux et inclusifs soient mis en place (André *et coll.* 2010; Vanclay *et coll.* 2015). Les différents acteurs doivent pouvoir participer à l'identification des enjeux, au choix des alternatives ainsi qu'au suivi du projet. C'est dans la mesure où ils sont inclus de manière active dans l'ensemble de l'analyse que celle-ci peut prétendre prendre appui sur les enjeux.

3.5.1 L'analyse par enjeu et solution : une démarche systémique

L'analyse par enjeu et solution utilisée en écologie et notamment en gestion intégrée des territoires est une approche participative d'identification des enjeux et de recherche de solutions. Cette façon de faire permet de traiter simultanément de plusieurs enjeux lors de la recherche de solution, ce qui contribue à simplifier le débat autour de problématiques complexes et à favoriser l'assentiment des différents acteurs (Jetté. *et al.*, 2013) . C'est une démarche qui vise et ultimement permet une concertation sociale (Desrosiers et al., 2010; Drolet et Boisvert, 2017;).

L'analyse par enjeu consiste à :

- Identifier les enjeux **avec** les différents acteurs concernés
- Réaliser un portrait de la situation **à l'égard de chacun des enjeux retenus**
- Établir un **consensus** avec les différents acteurs concernés
- Développer des **solutions** qui favorisent la synergie des actions

- **Évaluer les impacts négatifs et positifs** des solutions proposées.

L'étape d'analyse des enjeux est donc essentielle pour bien saisir la complémentarité et la synergie entre les différents enjeux et en tenir compte dans le choix des solutions retenues.

4.0 Conclusion

Explorer le terme d'enjeu a permis de mettre en évidence la complexité de ce qu'il englobe et surtout les conséquences potentielles que peut avoir son utilisation dans le processus d'évaluation environnementale. Partir des enjeux et non plus seulement des impacts potentiels d'un projet transforme la temporalité et la nature de l'analyse. Cela conduit à inclure de manière réelle tous les acteurs concernés de près ou de loin par un projet, à considérer que ceux-ci sont essentiels à la détermination des enjeux et à l'élaboration de solutions alternatives.

D'une certaine manière, une analyse à partir des enjeux, interpelle plus largement les visions du développement que les populations souhaitent pour leur territoire. Elle démarre la réflexion en amont de celle de l'analyse des impacts potentiels d'un projet et permet de poser la question de la légitimité du projet qui fera l'objet de l'analyse environnementale.

Références bibliographiques

André, P., Marchand, E., Bryant, C. 1994. Évaluation des impacts sociaux de projets majeurs dans l'étalement périurbain, le cas de Stablex à Blainville, région de Montréal, *Cahiers de géographie du Québec*, Vol. 38, No. 105, 345-369

André, P., Delisle, C. E., Revéret, J.-P., 2010. *L'évaluation des impacts sur l'environnement : processus, acteurs et pratique pour un développement durable*, Presses internationales polytechniques, 398 pages (pages citées : 51-52-53)

Baggio, S. et Rouquette, M.-L. 2006. La représentation sociale de l'inondation : influence croisée de la proximité au risque et de l'importance de l'enjeu, *Bulletin de psychologie*, Vol.1, No. 481, pages 103-117.

Brisson, G. et Gagné, 2011. Direction des risques biologiques, environnementaux et occupationnels, Institut de la santé publique du Québec. Annexe 1. *Concepts sur les risques sanitaires reliés à l'environnement faisant l'objet de débats publics en France et au Québec*. 66 pages.

Comité d'experts sur les solutions, 2009. *Projet de développement d'une approche d'aménagement écosystémique dans la réserve faunique des Laurentides*. Fiches techniques. Québec. 130 pages.

Côté, G., Waub, J.-P., Bertrand, M., 2017. «L'évaluation d'impact environnemental et social en péril. La nécessité d'agir», *VertigO-la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 17, no 3.

Cot, C., De Nayer, A., Delatte, G., 2107. Identifier les enjeux environnementaux grâce aux chorèmes : retour d'expérience en Poitou-Charentes, *Mappemonde*, No. 122, mis en ligne le 09-2017, consulté le 04-2017, <http://mappemonde.mgm.fr/122as3/>

Desrosiers, R., Lefevre, S., Munoz, P., Paquet, J., 2010. *Guide sur la gestion intégrée des ressources et du territoire : son application dans l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégré*, gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Drolet, V., Boisvert, M., 2017. *Plan d'aménagement forestier intégré tactique 2018-2013*. Gouvernement du Québec, ministère des Forest, de la Faune et des Parcs, direction de la gestion des forêts de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Gaudin, J.-P. 2001. L'acteur. Une notion en question dans les sciences sociales, *Revue européenne des sciences sociales* [en ligne], mis en ligne le 11 décembre 2009, consulté le 6 juin 2018, URL : <http://ress.revues.org/641>

Jetté, J.-P., Leblanc, M., Bouchard, M., Villeneuve, N. (dir.), 2013. *Intégration des enjeux écologiques dans les plans d'aménagement forestier intégré, partie 1. Analyse par enjeux*, ministère des Ressources naturelles, direction de l'aménagement et de l'environnement forestiers.

Le Robert historique de la langue française, 1998. Sous la direction d'Alay Ray, en trois tomes, Dictionnaires Le Robert, Paris.

Guertin, D. 2016. *L'enjeu au cœur de la situation professionnelle*, Publication sur le site de l'Association des conseillères et des conseillers pédagogiques du Québec, 14 pages, <http://www.accpq.org/le-concept-denjeu-au-coeur-de-la-situation-professionnelle/>

Kermish, C., 2011. *Le concept de risque, de l'épistémologie à l'éthique*, Éditions TEC et DOC, Paris.

Lebaron, F. 2009. *La sociologie de A à Z*, Dunod, Paris. 123 pages

Mayer et Laforest, 1990. Problème social : le concept et les principales écoles théoriques, *les problèmes sociaux*, Vol. 39, No. 2

Metzger, P., D'Ercole, R., 2008. Enjeux territoriaux et vulnérabilité : une approche opérationnelle, Colloque interdisciplinaire « *Vulnérabilités sociales, risques et environnement : comprendre et évaluer* », mai 2008, Toulouse, France (pages citées : 1 et 4), <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01196979>, soumis le 10 septembre 2015

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, 2018. *Directive pour la réalisation d'une étape d'impact sur l'environnement, direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique*, 31 pages.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2017. Recueil de fiches enjeu solution et des bilans d'aménagement durable des Forêts. <http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/amenagement/planification-forestiere/saguenay-lac-st-jean.jsp>.

Mullenbach-Servayre, A., 2007. L'apport de la théorie des parties prenantes à la modélisation de la responsabilité sociétale des entreprises, *La revue des sciences de la gestion*, Vol. 1, No. 223, pages 109-120

Neveu, E. 1999. L'approche constructiviste des « problèmes publics », Un aperçu des travaux anglo-saxons, *Étude de communication* (en ligne), 22. Mis en ligne le 23 mai 2011, consulté le 14 mars 2018. URL : <http://edc.revues.org/2342>

Neveu, E., 2015, *Sociologie politique des problèmes publics*, Armand colin, Paris.

Office québécois de la langue française, http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=8362968

Poirier, V. et Savard, S., 2015, Présentation : Le militantisme environnemental au Québec, ou comment l'environnement est devenu un enjeu politique, *Bulletin d'histoire naturelle*, Vol. 23, No. 2, pages 15-31

Réseau-conseil en développement durable territorial et Comité régional agenda 21 de Bretagne, 2012, *Le diagnostic de l'agenda 21 local : comment faire*, 40 pages et 9 fiches méthodologiques.

Rist, L., Felton, A., Sameulson, L., Sandtröm, C., Roswall, O. 2013. A new paradigm for adaptative mangement, *Ecology and society*, Vol. 18, No. 4, <http://dx.doi.org/10.5751/ES-06183-180463>

Sabine, E, Schreiber, G., Bearlin, A.R., Nicol, S.J., Todd, C. 2004, Adaptive management : a synthesis of current understanding and effective application, *Ecological management and restauration*, Vol. 5, No. 3, pages 177-182

Sheppard, E., 2010. Problème public. *Dictionnaire des politiques publiques*, Boussaguet et coll (dir.), Presses de science po, 3^e édition, pages 530-538

Vanclay, F., Esteves, M., Aucamp, I., Francks, D. M. 2015. *Social impact assessment : guidance for assessing and managing the social impacts of projects*, IAIA. 98 pages.

Annexe 1

Synthèse des définitions des termes explorés

Nous présentons ici, sous forme de tableau, quelques définitions des termes explorés soit problème public ou social, préoccupation et enjeu. Nous avons jugé opportun d'intégrer des citations longues qui mettent en contexte les définitions propres à divers champs théoriques et pratiques.

Nous avons intégré des commentaires-synthèses succincts qui font ressortir les principales caractéristiques des définitions citées.

Tableau 2. Différentes définitions de la notion d'enjeu et concepts apparentés

Principales définitions des termes explorés	Commentaires et sources
Problème public (ou social)	
<p>« Un problème public naît de la conversion d'un fait social en objet de préoccupation et de débat, éventuellement d'action publique ».</p> <p>« Les problèmes publics ne sont pas déjà là, identifiables par l'exercice d'une raison universelle, d'une bonne foi devant l'évidence, ni même cliniquement objectivable par le savoir de l'expert. Les problèmes publics sont le fruit d'activités concurrentielles de mobilisation, de « traduction », de mise en récit »</p>	<p>Champ de la sociologie politique : les problèmes publics ou les problèmes sociaux sont des concepts apparentés à celui d'enjeu, quoique plus spécifiques à la sociologie politique. Ce sont en quelque sorte des préoccupations qui arrivent à occuper l'espace public lorsqu'elles sont prises en charge par des acteurs sociaux.</p> <p>Ils relèvent d'une construction, s'inscrivent dans un espace-temps, une configuration culturelle et des réseaux de pouvoirs et d'institutions. Réfléchir les problèmes publics en termes de construction conduit à l'obligation de porter une attention aux acteurs, aux institutions et aux contextes historiques.</p> <p>Neveu, E., 2015, <i>Sociologie politique des problèmes publics</i>, Armand colin, Paris, (pages citées 7 et 8)</p>
<p>« Un problème public est loin d'être un fait objectif, mais plutôt le produit d'un processus de problématisation [...] Un problème public est une construction sociale, et une série de mécanismes intervient dans sa définition et dans le passage de <i>condition à problème</i> ». (p. 530-532)</p>	<p>Champ des sciences politiques : le problème public est une construction sociale issue d'un processus cognitif de problématisation.</p> <p>Sheppard, E., 2010. Problème public. <i>Dictionnaire des politiques publiques</i>, Boussaguet et coll. (dir.), Presses de science po, 3^e édition, pages 530-538 (pages citées 530-532)</p>

<p>« Au départ, il y a toujours une rupture entre un état formé et une attente. Cette situation lance un défi. Celui-ci apparaît comme une menace ou un danger pour l'altérité ou la sécurité ou le bien-être ou les intérêts ou encore les valeurs des acteurs impliqués [...] Ceci dit, pour qu'il y ait action par rapport à un problème social, il faut que celui-ci devienne un enjeu. Selon Rezsahazy, un problème devient un enjeu « dès qu'il est reconnu, qu'un acteur le prend en charge, qu'une action se déclenche et que celle-ci mobilise tous les acteurs intéressés » à solutionner le problème »</p>	<p>Pour Rezsahazy issu de la sociologie et des sciences politiques, un enjeu est la problématisation d'une situation, d'une question, dont s'emparent des acteurs pour une éventuelle action. La délimitation d'un problème n'est pas à priori un enjeu, c'est le passage à l'action pour changer la situation qui transforme le problème en enjeu.</p> <p>Rezsahazy, R. (1980) cité dans Mayer, R et Laforest, M., 1990, Problème social : le concept et les principales écoles théoriques, <i>Les problèmes sociaux</i>, Vol. 39, No. 2, (pages citées 17-18).</p>
<p>« Il y a un problème lorsqu'un grand nombre de personnes sont affectées par une situation donnée, que cette situation est jugée intolérable, et que des gens sont conscients de la nécessité d'une action collective »</p> <p>« Il semble donc y avoir un relatif consensus quant aux principaux éléments d'un problème social. [...] la constatation d'une situation-problème, l'élaboration d'un jugement sur celle-ci et le sentiment de pouvoir modifier la situation »</p>	<p>Champ des sciences sociales : consensus théorique autour de la construction d'un problème : trois étapes de la problématisation : la constatation d'une situation-problème, le jugement et le sentiment de pouvoir modifier la situation.</p> <p>Mayer et Laforest, 1990. Problème social : le concept et les principales écoles théoriques, <i>Les problèmes sociaux</i>, Vol. 39, No. 2, (page citée 16 et 21)</p>
Enjeu	
<p>« Nous définirons comme enjeu une préoccupation environnementale qui soulève ou peut éventuellement soulever une controverse entre différents segments de la population et qui peut mettre en péril l'existence d'un projet. Il s'agit d'un thème regroupant différents impacts directs ou indirects, et qui peut refléter des valeurs locales, régionales ou suprarégionales ».</p>	<p>Champ de la géographie humaine en lien avec l'évaluation environnementale : la notion d'enjeu est davantage ici une préoccupation d'acteurs individuels ou collectifs. Il y a enjeu lorsque ces préoccupations sont susceptibles de remettre en cause l'issue d'un projet.</p> <p>André, P., Marchand, E., Bryant, C. 1994, Évaluation des impacts sociaux de projets majeurs dans l'étalement périurbain, le cas de Stablex à Blainville, région de Montréal, <i>Cahiers de géographie du Québec</i>, Vol. 38, No. 105, 345-369, (page cité : 366).</p>

<p>« Qu'est-ce qu'un enjeu ? La première difficulté [...] a été de définir collectivement ce qu'est un enjeu. Dans le dictionnaire, un enjeu est « ce que l'on peut gagner ou perdre ». Pour le Commissariat général du Développement durable (France), rattaché au ministère de l'Environnement, de l'Énergie, et de la Mer [...], un enjeu environnemental est « une question d'environnement qui engage fortement l'avenir, ou valeur qu'il n'est pas acceptable de voir disparaître ou se dégrader »</p>	<p>Champ de la géographie humaine et aménagement du territoire : la notion d'enjeu environnemental est comprise en tant qu'enjeu territorial. Un enjeu (ici environnemental) découle de l'association d'au moins une caractéristique (ici du territoire) et d'une ou plusieurs dynamiques. La notion d'enjeu réfère ainsi à des caractéristiques qui peuvent être environnementales, mais pourraient être aussi sociales ou économiques et des dynamiques en cours (ou à venir) et qui font l'objet d'une prise en compte afin de valoriser, limiter ou maintenir cette dynamique.</p> <p>Cot, C., De Nayer, A., Delatte, G., 2107, Identifier les enjeux environnementaux grâce aux chorèmes : retour d'expérience en Poitou-Charentes, <i>Mappemonde</i>, No. 122, mis en ligne le 09-2017, consulté le 04-2017, http://mappemonde.mgm.fr/122as3/</p>
<p>« Un enjeu est défini comme suit : ce qui peut être gagné ou perdu du fait de l'utilisation ou de la non-utilisation du territoire à des fins d'aménagement forestier [...] Un enjeu peut avoir plus d'un objectif décrivant une situation ou une condition souhaitée de l'enjeu »</p>	<p>Champs de la foresterie appliquée et de l'aménagement écosystémique : L'approche par enjeu-solution vise à déterminer les enjeux et les traduire en objectifs afin de mettre en œuvre des solutions d'aménagement cohérentes avec les enjeux retenus. Il s'agit d'une approche participative effectuée de concert avec les spécialistes, mais aussi tous les intervenants concernés par le territoire. Cette approche est basée sur la discussion et la reconnaissance des problématiques complexes par l'ensemble des participants. La participation d'une variété d'acteurs est essentielle et elle contribue à la concertation sociale.</p> <p>Drolet, V., Boisvert, M., 2017. <i>Plan d'aménagement forestier intégré tactique 2018-2023</i>, Direction de la gestion des forêts de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 278 pages.</p>

<p>« Dans la procédure scientifique des risques, l'enjeu, défini simplement et provisoirement comme « ce qu'on risque de perdre et auquel on accorde de l'importance », ne fait pas partie des objets des chercheurs. Jusqu'à une date récente, cette question n'a constitué qu'une dimension implicite et connexe de la recherche sur les risques, non formulée expressément. En conséquence, peu de réflexions et de travaux ont été menés sur cette question des enjeux, sur leur place dans le paradigme « aléa x vulnérabilité » et sur leur portée opérationnelle et concrète tant pour la connaissance du risque que pour la formulation de politiques publiques de prévention. La prise en compte des enjeux (ce que l'on risque de perdre), et plus particulièrement des « enjeux majeurs » d'un système territorial (ce qui est essentiel et qu'on doit à tout pris protéger), est une idée très récente ».</p>	<p>Champ de la géographie humaine et analyse de vulnérabilité aux risques environnementaux : la notion d'enjeu est considérée comme particulièrement pertinente dans l'analyse des vulnérabilités des populations aux risques environnementaux. Effectuer l'analyse en partant des enjeux et non seulement de l'aléa, élargit potentiellement le champ d'intervention et permet d'imaginer des actions concrètes. Dans ce contexte, l'espace géographique devient celui des enjeux et non celui des aléas, c'est un espace social et territorial qui devient l'objet d'étude et plus seulement un espace déterminé par des dimensions physiques. Puisque la détermination des enjeux implique la revendication des points de vue, la connaissance des enjeux rend l'analyse profondément sociale et politique.</p> <p>Metzger, P., D'Ercole, R., 2008, Enjeux territoriaux et vulnérabilité : une approche opérationnelle, Colloque interdisciplinaire « <i>Vulnérabilités sociales, risques et environnement : comprendre et évaluer</i> », mai 2008, Toulouse, France (pages citées : 1 et 4), http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01196979, soumis le 10 septembre 2015</p>
<p>« The integration of environmental, social and economic issues in the development of environmental policy and management strategies was identified as critical, as well as the iterative cycle in which managerial experiences gained in the application of environmental policy should contribute to further policy development. Examples of adaptive management were not restricted to natural resource management, but also included management issues dominated by economic and social issues [...] (Holling, 1978) »</p> <p>« Models representing existing knowledge of a given system are crucial to identifying uncertainties, but collaboration is also essential to ensure realistic bounding of management problems, constraints on possible actions, and identification of realistic outcomes ».</p>	<p>La posture théorique de l'adaptive environmental assessment and management dont Holling est un des initiateurs implique la prise en compte en amont, des connaissances et des préoccupations de différents acteurs. Dans ce contexte, le succès d'un projet ou d'une action sur l'environnement dépendra autant de la manière dont seront gérées les interactions sociales, politiques ainsi que les préoccupations des différents acteurs que d'une bonne connaissance de la complexité des structures et des fonctions des écosystèmes. C'est cette double attention qui permet d'imaginer les différents scénarios possibles. La notion d'enjeu est liée aux connaissances d'une situation par les différents acteurs, et à ce qu'ils souhaitent prendre en compte et traduire en action. Elle précède l'analyse des scénarios sur les impacts potentiels.</p> <p>Sabine, E, Schreiber, G., Bearlin, A.R., Nicol, S.J., Todd, C. 2004, Adaptive management : a synthesis of current understanding and effective application, <i>Ecological management and restoration</i>, Vol. 5, No. 3, pages 177-182</p>

<p>« Le lien entre impact et enjeu demande quelques éclaircissements. Alors que le concept d'impact lie les actions du projet aux éléments de l'environnement, celui d'enjeu réfère à une préoccupation majeure face aux conséquences d'un projet. Comment alors ces deux concepts sont-ils liés ? L'analyse des enjeux va au-delà de la simple analyse des impacts. Il s'agit de s'interroger sur l'ensemble du projet en l'examinant sous l'angle des préoccupations qui peuvent le remettre en question »</p>	<p>Champ de la géographie humaine en lien avec l'évaluation environnementale : référence à Holling qui a introduit le concept de socio-écologie. Cette définition conduit à considérer que la détermination des enjeux soulevés par les différents acteurs des milieux concernés détermine les éléments devant être pris en compte dans l'évaluation d'un projet : il s'agit d'une démarche socio-politique. Les enjeux en matière d'environnement peuvent être multiples. Néanmoins, les auteurs considèrent ici qu'il y a quelques grandes familles thématiques d'enjeux, susceptibles de regrouper plusieurs sous-enjeux. L'analyse environnementale doit s'intéresser aux différents acteurs qui s'expriment autour d'un enjeu, afin d'être à même de mettre en réseau l'ensemble des relations qui existent entre les composantes du milieu et chaque enjeu.</p> <p>André, P., Delisle, C. E., Revéret, J.-P., 2010, <i>L'évaluation des impacts sur l'environnement : processus, acteurs et pratique pour un développement durable</i>, Presses internationales polytechniques, 398 pages (pages citées : 51-52-53).</p>
<p>« Issue de valeurs culturelles et sociales qui ont façonné les inquiétudes collectives en matière d'environnement, la vision de la nature et des rapports société-environnement est ainsi peu susceptible d'être unanime au sein de la société et chez différents groupes sociaux. Par ses implications politiques, socio-économiques et par son impact sur la vie des gens, cette vision doit donc sans cesse être négociée, débattue et parfois même disputée entre les différents citoyens et groupes d'intérêts, de même qu'entre ces derniers et les responsables politiques. Ainsi appréhendés, les enjeux environnementaux s'inscrivent dans un cadre plus large de relations de pouvoir et de prises de parole citoyennes ».</p>	<p>Champ de l'histoire politique : le contexte des enjeux environnementaux met en relief les relations de pouvoir qui accompagnent, voire construisent les enjeux.</p> <p>Poirier, V. et Savard, S., 2015, Présentation : Le militantisme environnemental au Québec, ou comment l'environnement est devenu un enjeu politique, <i>Bulletin d'histoire naturelle</i>, Vol. 23, No. 2, pages 15-31.</p>
<p>« Le concept d'enjeu est certes un des concepts les plus difficiles à définir, car on le confond avec la notion de conséquence, d'avantage et d'inconvénient, de gain et de perte. [...] l'enjeu renvoie essentiellement aux perspectives affectives, cognitives, sociales, culturelles et éthiques qu'un individu associe à des conduites. [...] L'enjeu est un savoir structuré; il est fabriqué de principes, de valeurs, de normes, de droits, de notions, de référents culturels, etc. Il est proche d'une idée, d'une théorie, d'une vision, voire d'une conception. [...] L'enjeu appelle une décision. [...] Il ne</p>	<p>Champ de l'éducation et la pédagogie : l'enjeu est l'évaluation d'une situation, le repérage d'un problème et la formulation d'une solution potentielle. Ce processus de délimitation d'un enjeu implique une certaine vision du monde et donc des systèmes de valeurs, des référents culturels, des réalités économiques, politiques, etc.</p> <p>Guertin, D. 2016. <i>L'enjeu au cœur de la situation professionnelle</i>, Publication sur le site de l'Association des</p>

<p>faut jamais perdre de vue que l'action choisie provoque des gains et des pertes et que l'enjeu soulève des avantages et des inconvénients; il ne peut y être réduit. »</p>	<p>conseillères et des conseillers pédagogiques du Québec, 14 pages, http://www.accpq.org/le-concept-denjeu-au-coeur-de-la-situation-professionnelle/</p>
<p>Porteurs d'enjeux</p>	
<p>« Chez Clarkson (1995) « stake » ne signifie pas parti pris ou intérêt, mais plutôt enjeu, pari, ce qui rejoint la définition du terme skateholder donnée par Webster's : « One who holds the stake in a game. [...] La définition la plus large, et certainement la plus connue et la plus utilisée également, est celle de Freeman (1984) selon laquelle « une partie prenante dans l'organisation est (par définition) tout groupe d'individus ou tout individu qui peut affecter ou être affecté par la réalisation des objectifs organisationnels ».</p>	<p>La théorie des parties prenantes (Skateholders : littéralement porteurs d'enjeux) issue de la pensée entrepreneuriale ne propose pas ici de définition propre à la notion d'enjeu, néanmoins, à travers celle des parties prenantes (notion souvent utilisée dans les guides de conduite de l'analyse environnementale) celle d'enjeu est implicite, l'enjeu est en quelque sorte défini à travers les individus ou les groupes d'individus qui partagent des caractéristiques communes relatives à la façon dont ils pourraient affecter ou être affectés par une situation, une décision, un projet. Son intérêt est de mettre l'accent sur les acteurs sans lesquels la notion d'enjeu n'existe pas.</p> <p>Mullenbach-Servayre, A., 2007. L'apport de la théorie des parties prenantes à la modélisation de la responsabilité sociétale des entreprises, <i>La revue des sciences de la gestion</i>, Vol. 1, No. 223, pages 109-120, (page citée : 110)</p>